



Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine (A.C.N.A)

« Terroirs et Goût »

RNA : W641001620 SIREN 499 689 305, SIRET 499 689 305 00021

N° 20170036 du J.O. publiée 9 septembre 2017

1

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10/02/2024 à Sainte-Terre

10h00 précises, début des travaux

19 présentes, 5 excusées ayant donné pouvoir

1. Adoption compte rendu de l'AGO et AGE du 13 avril 2023

Pour Unanimité contre abstention

2. Présentation, débat et vote des divers comptes rendus de nos activités

Rapport moral et d'activité, **Bruno**

Pour **Unanimité** contre abstention

Rapport financier Dorothee

Pour **Unanimité** contre abstention

3. Montant de la cotisation annuelle 2025

Pour 2025, nous proposons d'augmenter la cotisation de 5€, soit 75€

Pour **Unanimité** contre abstention

4. Notre ancrage en région Nouvelle Aquitaine

Qui est qui, pourquoi être adhérent à l'Ambassade ?

Si nous revenons à notre réalité 1/3 des confréries qui ont demandé la reconnaissance PCI France et Unesco sont membres, il en manque 2/3

Pourquoi ne pas être membre de l'Ambassade ?

Des confréries ne veulent pas déboursier d'argent !!!

Elles ne partagent pas nos idées ou le travail que nous réalisons..... elles en ont le droit,

Elles ne voient pas, à quoi cela peut servir.

À nous de leur expliquer.

Voici quelques pistes ?

Une cotisation de 70€ aujourd'hui, 75€ demain. Est-ce que cette somme met le budget de votre confrérie en péril ?

À quoi sert l'argent dans les confréries si ce n'est à améliorer la vie et le travail sur votre projet commun en lien avec la préservation de l'œnogastronomie, l'art de vivre et nos traditions

Est-ce que la reconnaissance PCI France et demain Unesco ne vous apportera pas suffisamment de notoriété pour avoir une petite rallonge de subvention ? Une meilleure image qui permettrait à d'autres personnes de rejoindre votre confrérie, ou de vous proposer une aide humaine ou financière ?

Est-ce que la ristourne de 10% supplémentaires sur les frais de SACEM est négligeable au point de nous bouder ?

Est-ce que le travail engagé pour que vos frais de représentation dans les confréries soient pris en charge en toute garantie par le service des impôts est négligeable au point de nous ignorer ?

Est-ce que vous pensez continuer à survivre tout seul dans votre confrérie pendant que d'autres se réunissent pour être plus représentatif et donc peser sur les grandes décisions qui nous concernent ?

Pensez-vous qu'un mouvement des confréries divisées est plus performant pour tous qu'un mouvement uni ?

En 1 an nous avons fait des bons de géants.

Ambassade est une réalité qui rayonne sur notre région et qui est reconnue en France entière sur l'échiquier des confréries

Elle s'est dotée d'un site que beaucoup nous envient et que certains commencent à copier, voir essayent de le piller.

L'ensemble du mouvement confrérique depuis le congrès d'Alençon du 22 avril 2023 quelques jours après notre AG de Biscarosse ; s'est constituée en une Fédération des confréries des régions de France. Une chose impensable quelques mois auparavant

Le train est en marche.

14 Juin 2023 reconnaissance PCI France

7 Septembre 2023 Rencontre avec Guillaume Gomez l'Ambassadeur du Président de la République pour la gastronomie, le bien manger et la conservation de nos traditions. Il a transmis au Président de la République une lettre de notre Président, Bruno Carnez pour obtenir le soutien de la France dans le cadre du dossier Unesco.

20 novembre 2023 Rencontre officielle avec les représentants du Ministère de la Culture, de la commission française pour l'Unesco, de l'Ambassade de France près l'Unesco et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour définir les modalités de dépôt du dossier suite à la décision favorable du Président de la République.

Première nomination de représentants des régions confrériques au Conseil Économique et Environnemental Régional 3^{ème} institution de l'État qui représente la société civile.

Notre objectif pour demain, c'est faire reconnaître notre mouvement par le ministre des Finances afin que nous allégions les charges de nos représentants dans les divers chapitres ou ils doivent se déplacer. Qu'ils soient imposables ou pas !!!

À terme ce pourrait être une ristourne de 66% de nos frais de transports, d'hôtel et de restauration. ENORME !!!

Cela devra être inscrit dans le code général des impôts pour éviter des différences dans les départements.

Et là on aura du monde qui va se bousculer au portillon.

Mais en attendant ils font des économies de bouts de chandelles et restent sagement l'arme au pied. Charité bien ordonnée commence par soit même.

Erreur la solidarité entre tous est notre meilleure défense et nous rend plus forts.

Il faut leur expliquer que plus nous serons, plus nous serons forts et plus nous irons loin encore.

Ne restons pas dans nos bulles respectives.

Accord de l'AG sur ce constat, et sa mise en place concrète sur le terrain, auprès des confréries non encore membre

5. Le compte rendu sur la FRCF, préparation AG du 6 avril 2024 à Dijon

On vient d'en parler un peu, l'AG de Dijon va consolider cette Fédération, qui est en train d'apprendre à vivre ensemble.

L'avantage d'un travail par région, c'est la mise en commun, des savoirs faire, des savoirs être et des qualités que chacun met dans la corbeille des mariés. Ainsi on démultiplie le travail réalisé au service de toutes les confréries.

Des fois il faut abandonner un peu de notre narcissisme, ou plutôt nombrilisme, mais on y arrive car il y a beaucoup de gens de bonnes volontés.

On peut aisément transposer cette réalité à notre Ambassade, les faits récents malheureusement viennent le confirmer. Nous aussi en Nouvelle Aquitaine avons du chemin à faire, pour vivre et travailler ensemble.

Travailler ensemble au-delà d'un cercle retreint n'est pas naturel, il faut faire quelques concessions, mais on est tellement plus fort si on dépasse les petits clivages. C'est la force du principe d'association mais aussi sa faiblesse dès qu'on se recroqueville sur soi. Privilégions l'altruisme, l'ouverture aux autres plutôt que le repli sur soi, sur son groupe. Nous avons tous, tout à y gagner et pas que du pognon.

Accord de l'AG sur ce constat, et sa mise en place concrète notamment lors de l'AG du 6 avril à Dijon

6. Après le PCI Français en avant vers la reconnaissance Unesco.

Bruno nous a brossé la situation tous les feux sont au vert pour **atteindre** le « Graal », nous devons continuer à avancer et regrouper le maximum de monde

7) Sommes-nous condamnés à vieillir ensemble ?

A partir de cette image que nous renvoyons, ou qu'on nous colle s'ensuit un tour de table entre tous les membres présents.

Nous devons :

1. Rajeunir nos rangs ;
2. Augmenter le nombre de nos membres ;
3. Aller vers les jeunes, les femmes ;
4. Aller vers les mineurs ;
5. Elaborer un projet fédérateur dans nos confréries. Si nous voulons être en lien avec le PCI France et bientôt Unesco, nos activités ne peuvent se suffire d'organisation annuelle ou bisannuelle de notre chapitre, et notre participation aux chapitres de nos confréries amies. Il est primordial si nous voulons d'abord honorer les reconnaissances PCI France et Unesco d'élaborer des projets en liens avec l'Eonogastronomie, valoriser les produits, les terroirs, nos traditions. Ces actions seront salutaires, pour faire venir d'autres personnes parmi nous ;

6. Aller vers les jeunes et les très jeunes et désacraliser l'image des Confréries qui ne sont pas des « sectes fermées » c'est du moins l'image que l'on pourrait donner.

Comment faire venir les nouvelles générations vers nous ?

Nous devons être à l'image du monde d'aujourd'hui, ouvert pluriel, mais collectif. Sans pour autant oublier d'où nous venons et où nous voulons aller. Nous avons un devoir de leurs faire découvrir, participer et être acteur de notre projet. Une forme d'éducation permanente douce, par l'exemple, la participation, la convivialité, la fraternité, pour partager nos acquis et nos projets.

Échange d'expérience en matière de rajeunissement de nos confréries

Les jeunes de Varaignes participent en habits au chapitre et surveillent les dindons qui parade dans la rue

Lamprillon à Sainte-Terre, Kimuak / Bourgeons à la Confrérie du Sagarno, la liste n'est pas exhaustive. Merci de la compléter.

Les jeunes sont invités lors de chapitres de plus en plus souvent, et ont même intronisé

On sent une tendance forte des certaines confréries à se tourner vers les jeunes pour en faire des acteurs et de futurs confrères.

12h30 Repas pris en commun

14h00 Analyse et débats sur la demande des confréries landaises

8) Compte rendu des rencontres avec les confréries landaises et clarifications

Il n'y a aucun représentant de ces confréries qui soit venu à l'AG.

Nous avons reçu, avant hier, un mail de la confrérie du Panturon.

Voici en substance ce qu'ils nous disent.

Ils ne viennent pas à notre AG. Ils sont d'accord sur le fond du courrier que leur grand maitre a signé. Ils reconnaissent notre travail, mais n'adhèreront pas à notre Ambassade en 2024.

Pour ceux qui ne sont pas au courant, voici un bref résumé de la situation

Le Président de l'Ambassade des Confréries de Nouvelle Aquitaine, lors d'une réunion de la confrérie de l'Asperge de Pontonx et du Pays Tarusate à laquelle il appartient, c'est vu remettre une copie d'une lettre qui était destinée à notre Ambassade. Officiellement on ne l'a pas encore reçu.

En substance elle exige que suite à la réunion à St Sever, les confréries landaises ont décidé de ne plus adhérer à l'Ambassade de Nouvelle Aquitaine tant que le Président y restera en fonction. Les confréries landaises, si leur demande est acceptée, sont prêtes à adhérer de nouveau et voudrait désigner leur représentant (au singulier).

Au-delà de la forme qui est très contestable l'AG a débattu du fond.

Il en sort que les demandes sont anti-statutaires selon les articles 1, 9, 11

Conclusion des débats soumis au vote de l'AG de ce jour

- 1) Le CA de l'Ambassade demande un vote de l'AG sur 2 points

Conformément à nos statuts, rejeter les demandes émanant de cet écrit.

Pour **Unanimité** Contre Abstention

L'AG décide de constituer une commission en son sein, afin d'aider les confréries à leur développement, en nombre et en qualité, à réaliser leurs objectifs associatifs dans le

cadre de la loi d'associations 1901 et du respect de l'intérêt général en conciliant leur souveraineté et l'intérêt général du mouvement confrérique. Notamment par la mise en place de modules de formation sur l'organisation, la gestion et le management d'une confrérie. En lien avec les Pour services préfectoraux, les autres régions et la Fédération.

Pour **Unanimité** Contre Abstention

**Le CA attire l'attention de l'AG sur le rôle de l'Ambassade selon l'article 3 de nos statuts :
Buts de l'ambassade**

14h30 Débat et réflexion sur la pérennité de nos confréries : Ce débat est en lien avec la mise en place de la commission que vous venons de créer. Si nous voulons garder notre image positive, nos reconnaissances PCI, être crédibles devant les différents ministères de tutelles, nous devons être exemplaires.

15h30 CA élection du tiers sortant

Premier tiers

- 1) Jean Pierre Izard 2) Frank Tiffon, 3) Raoul Sylvert
4) Philippe Faure 5) Manolo Alcayaga Goikoetxea

Deuxième tiers

- 6) Brigitte Boudou 7) Alain Benoist 8) Vogel Serge
9) Capellot Pierre 10) Tête de veau de Limoges

Troisième tiers

- 11) Francis Vives 12) Béatrice Vaquier 13) Joel Duporge
14) Michel Jouffre 15) Bruno Carnez

Élection à bulletin secret

Tous l'unanimité 1 voix contre et une abstention Béatrice Vaquier.

Alcayaga Goikoetxea	Manolo	Sortant
Benoist	Alain	Sortant
Boudou	Brigitte	Sortante
Capellot	Pierre	Docte collègue de la truffe et du foie gras du Périgord
Carnez	Bruno	Sortant
Duporge	Joël	Sortant
Faure	Philippe	Grand ordre International des Dindons du Périgord
Izard	Jean Pierre	Sortant

Jouffre	Michel	Confrérie de la Noix de Nailhac en pays de Hautefort
Silvert	Raoul	Sortant
Tiffon	Frank	Sortant
Vaquier	Béatrice	Sortante
Vives	Francis	Sortant
Vogel	Serge	Confrérie du Cèpe de la Pointe du Médoc
Moreau	Michel	Confrérie de la Tête de Veau de Limoges

Élection du Bureau

PrésidentBruno Carnez

Vice-PrésidenteBéatrice Vaquier

TrésorièreBrigitte Boudou

Trésorier AdjointFrank Tiffon

SecrétaireManolo alcayaga Goikoetxea

Secrétaire adjointMichel Jouffre

Chargé de la page Web et des réseauxAlain Benoist



Manolo Alcayaga Goikoetxea
0033 (0)6 86 23 58 51
manoloalcayaga@hotmail.com



Bruno Carnez
0033 (0)6 86 00 46 69
bruno.carnez@wanadoo.fr